

PREREQUIS TECHNIQUES

SAAS360

SOMMAIRE

1. FINALITE	3
2. DOMAINE D'APPLICATION	3
3. PREREQUIS POUR LES POSTES CLIENT	3
3.1 Poste de travail	3
3.2 Impression et Numérisation	3
4. PREREQUIS LIENS	3
4.1 Débit internet	3
4.2 Dans le cas d'un lien Internet Hexanet (MPLS) :	4
4.3 Dans le cas d'un lien internet tiers (Hors MPLS Hexanet (Filiale du Groupe ISAGRI)) :	4

1. FINALITE

Ce document a pour but de décrire les prérequis nécessaires au bon fonctionnement de la solution SaaS360.

Le respect de ces prérequis est indispensable pour une bonne utilisation de la plateforme SaaS360.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Les clients souhaitant souscrire à l'offre SaaS360.

3. PREREQUIS POUR LES POSTES CLIENT

La personne identifiée comme le client dans le RACI (annexe contrat SaaS360) doit désigner un interlocuteur professionnel de l'informatique.

3.1 Poste de travail

- La version minimum du système (OS) du poste client est Windows 7.
- La résolution maximum conseillée par écran est de 1920*1080.
- Les postes doivent être à jour des mises à jour Windows.
- Un antivirus doit être installé et à jour sur tous les postes.
- Le Wifi ou la 3G/4G est intrinsèquement perturbé par des éléments extérieurs et est donc à privilégier en nomadisme uniquement.

3.2 Impression et Numérisation

- Les scanners doivent être compatibles FTP ou ScanToMail (pas de scan en SMB).
Dans le cas de l'utilisation de l'option Connexion Twain, l'installation d'un composant devra être réalisée sur tous les postes clients qui l'utiliseront. L'installation est à la charge du client.
- Les impressions se feront sur des imprimantes réseaux ou USB.
Les imprimantes installées sur le serveur doivent être des imprimantes réseau dont l'adresse IP locale est fixe.
Dans le cas d'une imprimante USB, elle ne sera accessible que pour le collaborateur sur lequel elle est connectée.
Les imprimantes sous partage Windows ne sont pas compatibles avec la solution.

4. PREREQUIS LIENS

4.1 Débit Internet

Nombre d'utilisateurs simultanés	Débit minimum recommandé
De 1 à 5	1Mbit/s
De 6 à 10	2Mbit/s
De 11 à 20	4Mbit/s
De 21 à 40	8Mbit/s
Plus de 40	Nous consulter

- Le débit cité ci-dessus ne correspond qu'au besoin pour le fonctionnement de SaaS360 avec 2 écrans standards.
Il faudra prévoir en plus les besoins d'utilisation de l'Internet local (Windows update, mise à jour antivirus, surf Internet local, Téléphonie IP, etc.) ou si vous utilisez des postes locaux avec des résolutions importantes (plus la résolution est importante, plus le débit Internet nécessaire le sera).
 - Nous vous préconisons de disposer d'un lien SDSL ou Fibre pro avec GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) pour la connexion à SaaS360 et d'un lien ADSL pour tous les autres besoins Internet.
 - o Un lien ADSL est admis pour moins de 4 collaborateurs, mais est déconseillé, car des ralentissements et coupures inhérentes à cette technologie peuvent avoir lieu. De plus aucune garantie de temps de rétablissement n'est possible sur un lien ADSL.
 - En cas de problème de performance, il reste à la charge de l'opérateur télécom de :
 - o vous fournir la consommation et le temps de réponse de votre ou vos liens télécom
 - o mettre en place les actions nécessaires afin de corriger les éventuelles anomalies.
- ⇒ La mise en place d'une QOS (qualité de service) sur le ou les liens est préconisée afin de prioriser les flux RDS (TSE) du SaaS360.

4.2 Dans le cas d'un lien Internet HEXANET – AGIRIS :

- Les imprimantes installées sur le serveur doivent être des imprimantes réseau dont l'adresse IP locale est fixe.

4.3 Dans le cas d'un lien Internet tiers (hors HEXANET - AGIRIS) :

4.3.1 Accès Internet

- Une IP publique fixe doit être attribuée pour chaque site.

4.3.2 Impression

- Afin de permettre l'impression, une règle par imprimante sera à créer dans le routeur du client.
L'ouverture du port devra être réalisée par le mainteneur du routeur.
- Option NAS locale :
 - o Dans le cas de la mise en place de l'option NAS locale, une règle sera à créer dans le routeur du client afin de permettre l'échange de données.
Une IP fixe locale devra être assignée au NAS local.
L'ouverture du port, ainsi que la fourniture de l'IP locale devra être réalisée par le mainteneur du routeur.